



Le projet est dans l'air depuis plusieurs années, il s'agit de nous retrouver entre Modanais de tous âges et de toutes origines autour d'une journée de fête et de partage en échangeant nos cultures et traditions diverses. Du matin peut être pour la préparation collective d'un plat commun jusqu'en fin d'après midi nous pourrions déguster et boire les spécialités de nos villes et villages d'origine en écouter les musiques et en regarder les spectacles. Cette journée pourrait être l'occasion de recueillir les témoignages des conditions de l'arrivée de chacun ou de ses ancêtres à Modane, d'apporter des images de ces villages du monde d'où viennent les Modanais. Ces traces conservées pouvant

être la matière d'une publication, d'une mise en scène, d'une exposition. Chacun pouvant s'organiser en groupe ou venir de manière individuelle, les associations constituées étant bien entendu les premières sollicitées. Toutes les idées sont encore les bienvenues quant à l'organisation et aux animations possibles, folkloriques, musicales, théâtrales ou autres. Pour toutes précisions ou pour informer de votre participation vous pouvez vous adresser à  
Géraldine Botte  
06 60 29 87 04 geromine1@gmail.com  
Xavier Lett  
06 70 56 46 79 xavier.lett@wanadoo.fr

## Quand les transformateurs électriques deviennent des supports de créations artistiques



À Valfréjus l'oeuvre de Samuel Nurisso en 2015 et en 2014 à Modane place du Replaton l'oeuvre de Tiphaine Chomaz  
Dans le cadre d'une convention entre ERDF SAVOIE, la commune de Modane/Valfréjus et le Dispositif Prévention de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie le poste de transformation électrique « les Sarazins » se pare de nouvelles couleurs. En présence des élus, Véronique Leroy, adjointe au directeur ERDF Savoie, entouré des jeunes du dispositif prévention a inauguré le 19 septembre les travaux d'embellissement du poste. ERDF finance la fourniture de matériel



La commune prend en charge les heures du « chantier jeunes de Modane »  
Le graffiti a été réalisé par Samuel Nurisso  
En nettoyant, aménageant et embellissant un poste de distribution publique d'électricité les objectifs de la commune sont :  
Améliorer le cadre de vie des riverains  
Lutter contre les incivilités  
Proposer aux jeunes un projet innovant et mobilisateur  
Sensibiliser pour éviter de nouveaux graffitis par respect du travail des jeunes modanais

## Taxi à la demande pour tous les jeudis matin

Depuis cet été, la Communauté de communes Terra Modana a élargi son offre de transport à la demande. Un service de taxi à prix réduit destiné en priorité aux plus de 60 ans mais qui est désormais ouvert à tout le monde : personne âgée qui ne conduit plus, jeune sans permis, vacancier venu en train ou habitant qui n'a pas envie de déneiger devant son garage en hiver... Pour profiter de cette facilité de déplacement, il suffit de s'inscrire à la Maison Cantonale de Modane avant le mercredi midi. Un taxi de 8 places prend en charge les usagers tous les jeudis matin, dès 8h30 (départ d'Aussois). Des ramassages sont possibles au Bourget, à Avrieux, Villarodin, La Norma, Modane, Fourneaux, La Praz, Le Col, Le Villard, Saint-André et au Freney. Les lieux de déposes et de reprises à Modane ou Fourneaux sont à la demande des passagers. Le marché n'est plus la seule destination possible et le taxi peut déposer les usagers chez le coiffeur, à la banque, chez le boucher, au foyer logement au supermarché... Ce taxi circule dans Modane et Fourneaux pendant 2h pour effectuer les transferts souhaités. Les utilisateurs peuvent donc se faire déposer, aller à leur rendez-vous ou



faire leurs courses, puis reprendre ce taxi. Un service simple et accessible à tous : le transport aller-retour ne coûte que 1,50€.  
Taxi à la demande tous les jeudis matin sur le territoire de la Communauté de communes Terra Modana. Inscription à la Maison cantonale de Modane avant le mercredi midi au 04 79 05 26 67

## BREVES

**Concours de nouvelles « Des nouvelles d'ici et d'ailleurs »** parrainé une nouvelle fois par Fabrice Melkiot. Ce concours est ouvert à tous, les meilleures nouvelles seront éditées. Vous avez jusqu'au 1er février pour rendre vos copies au Muséobar ou à la bibliothèque (infos sur le site de Modane, au Muséobar ou à la bibliothèque). Alors tous à vos plumes !

**Biennale Culturelle « D'ici et d'ailleurs »** Dans le cadre de la 2ème Biennale Culturelle en Maurienne, les artistes de la compagnie Théâtre du Grabuge animent des ateliers pour préparer la création du spectacle « D'ici et d'ailleurs », les 4 et 5 juin 2016.

**ATELIERS ARTISTIQUES « D'ici et d'ailleurs »** Jusqu'au mois de mai 2016 [Une fois par mois] Tous publics à partir de 15 ans, tous niveaux, gratuits sur inscription. [Les parents peuvent participer aux ateliers avec leurs enfants, à partir de 8 ans]

Ateliers de chants de traditions orales de différentes cultures du monde et ateliers récits-témoignages menés par les artistes chanteurs, acteurs et musiciens : Géraldine Bénichou, Isabelle Bazin, Reno Bistan et Sylvain Bolle-Reddat.

Prochains ateliers à Modane, le vendredi 29 janvier 2016, puis les 12 février, 18 mars, 8 avril et 13 mai  
Deux horaires au choix :  
de 14h30 à 17h00  
ou  
de 17h15 à 19h45  
Lieu : salle polyvalente de la Résidence Pré Soleil – Foyer logement  
Inscription auprès de Camille Stice au 07 87 33 58 69 - bcm2@theatredugrabuge.com  
Ces ateliers sont aussi programmés dans 5 autres communes de la Vallée de la Maurienne. Tous les ateliers, toutes les dates, tous les horaires sur <http://biennale-culturelle-maurienne.com/>

**"CAVALCADES 2016 "** se déroulera le dimanche 5 juin 2016. Renseignements et inscriptions au 0479050401



Valfrejus hiver 2015-2016

Le domaine skiable de Valfréjus poursuit l'amélioration de ses services pour la clientèle :  
- Agrandissement du Kid Park (labyrinthe, igloo, mur selfie), véritable succès depuis 2 ans chez les enfants,  
- Développement du Snowpark (initié l'an dernier) par de nouveaux modules toujours plus ludiques,  
- Rénovation des filets de sécurité de Bovenières bas,  
- Réfection et automatisation importante du catex d'Arrondaz.  
Les travaux se poursuivront l'an prochain avec la finalisation de la piste de Bovenières et une première rénovation de la piste du Jeu.

Publication d'informations périodiques par la Mairie de Modane.  
Directeur de la publication : J.C Raffin - Siège Mairie de Modane, place de l'Hôtel de ville 73500 Modane  
Rédaction : la commission de la communication de la Commune de Modane.  
Rédacteur en chef : Xavier Lett Impression : imp. thibault



# MODANE

## Infos

n° 65 -janvier 2016  
consultez le site "Modane infos" sur [www.modane.fr](http://www.modane.fr)

### Valfréjus : Un début de saison très difficile

Les années se suivent et ... ne se ressemblent pas !

Alors que les réservations pour ces vacances de fin d'année étaient très bonnes, nous nous dirigeons vers une saison difficile ! Très difficile économiquement, socialement et surtout en image pour la suite.

Valfréjus était en décembre 2014 une des seules stations correctement ouvertes, cette année, nous sommes une des rares stations complètement fermées.

Alors pourquoi si peu de neige de culture sur nos pistes par rapport aux autres ? Le but de ces quelques lignes n'est pas d'expliquer dans le détail notre installation de neige de culture, ni de désigner un ou des éventuels responsables de cet état de fait, mais simplement de donner quelques informations succinctes sur cette difficulté de début de saison.

Le constat est le suivant :

- Une installation complexe, une installation peu connue,
- Une alimentation en eau habituellement faible et encore réduite cette année par le peu de précipitation,
- L'installation actuelle est une installation de secours, pour compléter la neige naturelle avec un nombre limité d'enneigeurs en fonctionnement simultanément,
- L'habitude abondance de neige naturelle ne contribue pas à une fabrication tôt dans la saison (en général mi-novembre) contrairement à d'autres stations où la neige est plus rare.
- Une durée de mise en route (remplissage du réseau) de l'ordre de 2h30 bien supérieure à d'autres stations.
- Des difficultés d'accès vers les différents sites (usine à neige, prise d'eau de La Losa),

L'ensemble de ces raisons conjuguées à des périodes de production peu nombreuses, de courte durée et avec des conditions limites (température et humidité) et en rajoutant les disfonctionnements habituels sur ce type d'installation, nous arrivons à la situation exceptionnelle que nous avons vécue.

Les personnes concernées du service des pistes ont fait le maximum par leur travail acharné. Avec l'aide du personnel communal, d'EDF, des améliorations ont pu être réalisées pour améliorer le débit d'eau disponible.

La priorité était de proposer à tous les touristes des semaines de vacances intéressantes malgré le manque de ski. L'Office du Tourisme, les remontées mécaniques, la commune et la majorité des socio professionnels ont contribué pour les accueillir au mieux et pour bâtir un programme d'animation beaucoup plus important et diversifié.

La commune sera comme beaucoup très touchée par ces difficultés, en plus des recettes réduites, le budget communal devra conformément à nos conventions participer au déficit des remontées mécaniques, comme à celui de l'OT. Cette saison correspondait à la reprise de l'Hôtel "MMV" par une société à capitaux majoritairement communaux ! L'équilibre était déjà ambitieux ...

Vos élus sont bien conscients de la situation très difficile de certains saisonniers, de l'ensemble des sociaux professionnels de la station, notamment ceux qui viennent de nous rejoindre, ceux qui viennent d'investir et des propriétaires.

Rapidement, nous devons tirer les enseignements de cette situation !

Dès le printemps, un audit technique de notre installation de neige de culture, sera réalisé pour nous permettre d'agir dès cet été et prévoir si nécessaire un programme d'investissement pluriannuel dans ce sens !

Pour continuer à travailler en toute confiance, nous avons sollicité la société de gestion des remontées mécaniques pour préparer une soirée publique d'information, sur notre installation, ses difficultés, sur les différents types et le fonctionnement des enneigeurs. Cette réunion est prévue avant les prochaines vacances.

Ensemble nous passerons ce cap délicat...

Jean Claude Raffin  
Président du Syndicat mixte  
Thabor Vanoise

Le Maire,

J. Claude RAFFIN



# Doublement du tunnel du Fréjus : que vont devenir les déblais et les sites ?

Les Modanais s'interrogent, à juste titre, sur le devenir des déblais du chantier SFTRF-SITAF. Aujourd'hui, l'ouvrage principal est terminé. Seuls, quelques chantiers restent à terminer (ouvrages techniques, rameaux, bypass routier et reprise de la bande de roulement). Malgré cela, d'énormes volumes de déblais restent sur la commune dans l'attente d'être transportés vers des sites de dépôts définitifs. Plusieurs questions ont été posées aux différents intervenants concernés. Vous trouverez ci-dessous, les réponses de la maîtrise d'œuvre et des deux entreprises Razel-Bec et Casarin et fils. Concernant la remise en état des sites, les responsables de la SFTRF, au cours de notre dernière rencontre, se sont engagés pour la carrière SOCAMO à lancer une étude dans les prochains jours. Cette étude prévoit la remise en état paysagère, la récupération de l'ensemble des eaux de pluie et d'assurer un volume suffisant pour une décharge de classe III (matériaux de déconstruction). Les travaux sont prévus cet été et cet automne.



A qui appartient le tapis du Gollet ?  
EC : Je peux confirmer qu'il appartient à la société SITALFA qui est une filiale de la société SITAF  
XL : Quel est le rôle et la mission de l'entreprise CASARIN & Fils ?

EC : L'entreprise CASARIN & Fils est sous-traitante de l'entreprise RAZEL pour les travaux à l'intérieur de la galerie du lot n°1 la partie française de l'ouvrage, elle est également sous-traitante de l'entreprise SITALFA pour le lot n°2 pour le marinage de la partie italienne.

XL : Aujourd'hui il y a deux sites de dépôts principaux sous les yeux des modanais, le site de l'ancienne carrière SOCAMO pour des dépôts définitifs et le site du Gollet-champ des pins sur lequel une partie est provisoire une partie définitive.

EC : Pour le site SOCAMO j'ai eu en charge le démantèlement des installations et la remise en état intégrale du site à l'exclusion des opérations de mise en place des matériaux du drainage du compactage et des travaux paysagers de plantations et de verdissement. Ces travaux dont nous avons la charge ont été réceptionnés officiellement. Tous les travaux maintenant sur le site SOCAMO relèvent de la SFTRF.

XL : Qu'en est-il du site du Gollet ?

EC : Sur le site du Gollet il faut identifier deux zones, la zone Est où se déverse la bande transporteuse et une zone Ouest qui est sous la responsabilité de l'entreprise CASARIN & Fils. Sur celle-ci les 17 000 m3 de matériaux stockés pour 6 à 8 mois vont servir à achever le parking de Valfréjus et 5000m3 pour la réhabilitation du fort du Replat. Il restera environ 20 000 m3 qui appartiennent à l'entreprise CASARIN & Fils qui seront rapidement évacués.

XL : Toujours concernant les dépôts de l'entreprise CASARIN & Fils quel est le devenir de ceux entreposés sur les terrains de la commune loués par l'entreprise au pied du dépôt SOCAMO ?

EC : Ces 25500 m3 de matériaux sont criblés, revalorisés et évacués.

XL : De votre point de vue reste-t-il des matériaux du lot n°2 donc relevant de la maîtrise d'ouvrage italienne qui devraient être encore évacués du site du Gollet ?

EC : Non il n'y en a plus, à l'exception de 5000m3 destinés au Freney sur le site du Joly. L'ensemble des matériaux de la partie italienne a été mis en dépôt sur les différents sites autorisés de Modane et des communes environnantes. Il reste 31 000 m3 à valoriser par l'entreprise CASARIN & Fils

XL : Est-ce que cela comprend les 88000m3 rajoutés au sommet du dépôt de la carrière SOCAMO ?

EC : Ce sont des matériaux du lot n°2 échangés qui relèvent d'accords entre la SFTRF et la SITAF.

XL : La remise en état et le traitement paysager du site SOCAMO est acté par une

convention entre la SFTRF et la commune de Modane qu'en est-il du site du Gollet ?  
EC : Il est acté dans les mêmes conditions dans le cadre de la déclaration d'utilité publique qui engage la SFTRF. Mais sur ce site il y a au moins deux parties, celle des dépôts et celle de la bande transporteuse qui remonte jusqu'à la sortie de la galerie. Se pose également la réhabilitation de cette partie dans laquelle doivent être traités



plusieurs gros massifs en béton. L'entreprise CASARIN & Fils a fait une offre à la maîtrise d'œuvre italienne. Il n'y a plus de matériaux qui sortent du tapis mais celui-ci est toujours en place. L'enjeu de la remise en état de l'emplacement de cette bande transporteuse appartenant à SITALFA et implantée pour une partie sur le terrain de la SFTRF et pour une autre sur des terrains de la commune est également important pour la commune de Modane. Aujourd'hui l'enjeu pour Modane c'est la réhabilitation et le traitement paysager durable des différents sites SOCAMO, Gollet et emprise de la bande transporteuse.



Concernant le site du Gollet, seuls resteront sur le site entre 30 et 50 000 m3 en dépôt définitif comme prévu dans les accords signés. Pour le calendrier, après le démontage du tapis (SITAF) au printemps, le reste des matériaux "propriété SITAF" sera transporté vers d'autres sites sur Modane ou d'autres communes. Ces transports en cours pourraient se poursuivre jusqu'à l'automne puis démantelleront la remise en état et végétalisation du secteur pour se terminer au printemps 2017. La convention prévoit une rétrocession gratuite à la commune de l'ensemble des terrains SFTRF concernés à la fin du chantier. La SFTRF conserve la responsabilité de ces dépôts pendant 10 ans.



Jean Claude Raffin

Gollet. Toutefois le percement de la galerie ne signifie pas la fin des excavations puisque les ouvrages annexes (abris pour les usagers, by-pass pour le transfert des véhicules de secours, stations techniques et centrale de ventilation souterraine) ne sont pas complètement terminés, il reste environ 15 000 M3 à sortir ainsi que le radier provisoire de la galerie.

La stratégie du marinage relève du choix des maîtres d'ouvrage SFTRF et SITAF, le maître d'œuvre ne pouvant que leur apporter son aide. Il ne m'est pas possible de vous donner des informations précises sur les discussions en cours mais je peux vous informer que les deux maîtres d'ouvrage se rencontrent régulièrement au sujet du marinage. Le site de SOCAMO sera bientôt libéré par le groupement d'entreprises du lot 1 et le projet d'aménagement final est en cours de réflexion par la SFTRF. Pour ce qui concerne le site du Gollet, l'évacuation des matériaux qui y sont stockés provisoirement est en cours sous maîtrise d'ouvrage SITAF.

Des informations supplémentaires pourront vous être fournies par les maîtres d'ouvrage (SITAF & SFTRF NDLR) sur ces sujets.



Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2016 entre la SFTRF et la commune de Modane SITE SOCAMO

Concernant le site de la carrière Capitole (site SOCAMO) M RAFFIN demande que soit évoqué, dans un premier temps, la carrière SOCAMO avec notamment les points suivants : la remise en état finale du site, le volume réel mis en place, la création de la décharge classe 3 (déchets inertes). M Miche apporte les éléments de réponse suivants : La SFTRF a réceptionné partiellement le site SOCAMO avec l'entreprise RAZEL. Depuis cette réception, l'entreprise RAZEL n'intervient plus sur le site SOCAMO. Il reste à effectuer les prestations suivantes : l'aménagement nécessaire pour la création de la décharge communale à la sortie de la galerie SOCAMO avec un complément au sommet du remblai, le drainage et traitement des eaux pluviales du remblai, l'aménagement paysager de l'ensemble du site ; enfin les matériaux mis en place par les italiens sur la partie haute du remblai seront à reprendre correctement. Pour la réalisation des travaux énumérés dans les trois points cités ci-dessus, M Miche précise qu'une étude sera lancée très prochainement, elle devrait être achevée pour juin 2016 et permettre ainsi d'envisager des travaux à l'automne 2016.

Concernant le volume réel mis en place, Monsieur Miche précise qu'un levé final sera réalisé en avril 2016 et qu'il devrait être de l'ordre de 600450 000 m3.

M Masoch adjoint aux travaux évoque les nuisances liées aux écoulements d'eau sur la route des jardins et précise que cette route ainsi que les canaux d'arrosage seront à remettre en état. Monsieur Miche signale que le bassin de décantation est bouché actuellement et que la SFTRF réalisera la remise en état de la route et des canaux d'arrosage dès le printemps 2016. Il souligne également que pour le drainage pluvial définitif du site SOCAMO, il est prévu il existe deux exutoires pour les eaux pluviales du site SOCAMO qui se jettent dans vers le Saint Antoine. Concernant la galerie de transport du marinage, la SFTRF précise qu'elle sera fermée par une porte côté galerie et par une grille côté SOCAMO. En conclusion, la SFTRF annonce que les travaux de remise en état du site SOCAMO devraient être achevés pour la fin 2016.

A propos de la piste d'accès au site SOCAMO (le long du Saint Antoine) M Raffin signale que la commune indemnise les propriétaires concernés par cette piste et que la SFTRF ne rembourse pas ces indemnités. La SFTRF précise que la commune devra se prononcer en fin de convention par rapport à une remise en état à l'initiale ou le maintien en l'état de cette piste. La SFTRF fait remarquer que cette piste sera peut-être empruntée dans les mois à venir par l'entreprise CASARIN pour le transport de matériaux stockés aux abords du site SOCAMO. Dans ce cas, la SFTRF veillera à ce que l'entretien de la piste soit réalisé par cette entreprise.

SITE DU GOLLET

La SFTRF fait état de ce que la bande transporteuse a été déconnectée, que les matériaux restant à évacuer proviennent essentiellement du rameau 18 et de la galerie d'extraction massive et sont sortis en tête de galerie et évacués par l'entreprise CASARIN (de l'ordre de 10 000 m3) ; ce sont des matériaux français qui doivent être pris en charge par la SITAF. La SITAF doit démonter la bande transporteuse et remettre en état le site. Ces travaux devraient être réalisés au printemps 2016.



disposition de notre Maître d'Ouvrage, il a évolué de façon significative. Nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants de ces évolutions.

En ce qui nous concerne, nous venons de replier les installations de chantier qui demeuraient au pied de la zone de dépôt et avons assuré la remise en état correspondante.

Concernant la remise en état globale du site que vous évoquez (engazonnement, végétalisation, descentes d'eau, drainage, collecte et traitement des eaux, etc.), nous ne pouvons à ce jour vous communiquer aucun élément et vous invitons à vous rapprocher de notre Maître d'Ouvrage et de notre Maître d'Œuvre.

Est-ce que l'entreprise RAZEL-BEC intervient d'une façon ou d'une autre sur le site du Gollet ?

Non. Le dépôt a été remis à disposition de notre Maître d'Ouvrage le 09/09/2013. Depuis cette date, les matériaux issus du creusement de la galerie côté italien et de l'excavation des ouvrages côté français sont acheminés par RAZEL-BEC seulement jusqu'à la tête de la galerie.

Le transfert de ces matériaux depuis la tête de la galerie jusqu'au Gollet est assuré par un tapis extérieur qui ne fait pas partie du périmètre de nos travaux. La reprise, l'évacuation et la mise en dépôt de ces matériaux, depuis le pied de ce tapis, ne nous incombe pas.

Est-ce que l'entreprise RAZEL-BEC utilise la bande transporteuse ? A-t-elle, à vos yeux, encore une légitimité à fonctionner ?

Comme évoqué ci-dessus, nos matériaux sont acheminés vers cette bande transporteuse pour leur évacuation, via le Gollet. La bande transporteuse, comme l'évacuation des matériaux depuis la tête de la galerie, n'est aucunement de notre ressort. Cette bande transporteuse, ou tout autre moyen d'évacuation, est nécessaire à nos travaux et a une légitimité certaine jusqu'à la fin du creusement des ouvrages annexes côté France.

Nous vous invitons à vous rapprocher de notre Maître d'Ouvrage et de notre Maître d'Œuvre pour toute précision complémentaire. Bernard MORLAND

Je suis bien conscient de l'impatience des habitants de Modane de voir s'achever les travaux d'aménagement des sites de dépôt de SOCAMO et du



En premier lieu, l'évacuation et la mise en dépôt des matériaux issus du creusement de la galerie et des ouvrages annexes n'est plus de notre ressort ; les dépôts ont été restitués à notre Maître d'Ouvrage (SFTRF) le 01/07/2013, pour SOCAMO, et le 09/09/2013, pour le Gollet.

Il convient donc d'interroger notre Maître d'Ouvrage (SFTRF – M. D. Simonnet ou M. N. Miché) ou son Maître d'Œuvre (Systra – M. A. Bochon) pour toute



Ensemble du site du Gollet, le haut du site de la bande transporteuse appartient à la SFTRF le bas à la Commune de Modane gérée par l'Association foncière pastorale "Modane périphérie" qui a conventionné directement avec la SFTRF. (photo Modane infos)

précision concernant l'évolution de ces dépôts et pour des réponses plus précises à chacune des questions que vous nous posez.

Qui est responsable de la remise en état du site SOCAMO, à quelle échéance ? Dans quelles conditions ?

Depuis le 01/07/2013, date à laquelle le dépôt de SOCAMO a été remis à



Fin des travaux de remise en état de la carrière SOCAMO par les entreprises RAZEL BEC et CASARIN (photo Modane infos)

Logo SITAF et SITALFA

A l'heure où nous publions ce journal ni la SITAF maître d'ouvrage italien ni SITALFA sa filiale réalisant les travaux du lot 2 n'ont répondu à nos questions.